



Compte rendu de la réunion du groupe ornitho Rambouillet du 25 mars 2017

Lieu : maison forestière du Parc-d'en-Haut – Saint-Léger-en-Yvelines

Date : 25 mars 2017

Horaire : 10h-12h

Présents : Aymeric Benoit, Laetitia Calmon, Bernard Cherbonnier, Jérôme Demeulle, Nicole Etienne, Patricia Gendraud, Dominique Gilles, Eliane Heim, Jean Heim, Guy Keryer, Ghyslaine Lalbaltry, Sonia Le Squeren, Christian Letourneau, Pauline L'Hôte, Louis Manche, Bruno Munilla, Grégory Patek, Guy Raffard, Claude Rhodes, Fabienne Roumier, Pascal Sérusier, Jean-Louis Sicaud, Jean-Claude Sulpice, Quentin Sureau.

Rédaction : Christian avec les contributions de Guy K et Jean-Claude.

Ordre du jour :

- 1- Projet Huppe fasciée
- 2- IPAs sur la RNR des étangs de Bonnelles
- 3- Enquête nationale rapaces nocturnes
- 4- Observatoire des rapaces diurnes
- 5- Suivi du Rôle d'eau au marais de Maincourt
- 6- Inventaire des passereaux paludicoles sur le réseau des étangs et rigoles
- 7- Divers

1-Projet Huppe fasciée

Au sujet des nidifications certaines en Île-de-France, Guy K a relevé trois cas en 2016 dans les bases de données de saisie en ligne (Cettia et Faune-iledefrance) : 1 en Essonne et 2 en Seine-et-Marne.

Concernant le massif de Rambouillet, l'espèce a été notée sur 9 communes en 2016 :

- Ablis : 1 le 16 avril
- Auffargis : 1 le 30 mai et 1 chanteur le 7 juin dans le même secteur
- Bullion : 1 le 9 avril
- Clairefontaine-en-Yvelines : 1 chanteur le 1 avril
- Hermeray : 1 chanteur cantonné du 5 au 10 juin
- Les Bréviaires : 1 couple les 2 et 5 juillet
- Millemont : 1 chanteur le 29 mai

- Rambouillet : 1 chanteur le 5 juillet
- Saint-Martin-de-Bréthencourt : 1 couple le 14 juin.

Le bilan donne 2 nidifications probables et 5 nidifications possibles bien qu'on ne peut exclure que le chanteur de Clairefontaine soit un migrateur.

Concernant les nichoirs, le bilan est de 34 nichoirs en place sur le terrain, dont 17 posés en 2016 et 2 début 2017. Aucun n'est encore utilisé par l'espèce.

Grégory nous informe que le PNRHVC va lancer la construction de nouveaux nichoirs car la Huppe fasciée est considérée comme importante au niveau du Parc dans le cadre de la Trame Verte, au même titre que la Chevêche d'Athéna avec qui elle partage en partie les mêmes milieux.

2- Suivi des RNR

En 2016 nous avons réalisé 10 points d'écoute de type IPAs sur la RNR Val et Coteau de Saint-Rémy. Ceux-ci nous ont permis de contacter 45 espèces potentiellement nicheuses dont les 5 espèces de pics, le Martin-pêcheur d'Europe, le Phragmite des joncs, le Pouillot siffleur, le Roitelet à triple bandeau, le Gobemouche gris et le Grosbec casse-noyaux.

En 2017, il est prévu d'inventorier la RNR des étangs de Bonnelles. 7 points ont été définis avec deux passages sur chaque point (1 passage en avril et 1 entre mi-mai et mi-juin). Les 7 points doivent pouvoir se faire en une matinée. Le premier passage est prévu le lundi 17 avril.

Et en 2018, on devrait répéter l'inventaire de la RNR du Domaine d'Ors à Chateaufort.

Ce qui permet de suivre l'ensemble des réserves sur le secteur sur un cycle de 3 ans.

Personnes faisant le suivi cette année : Laetitia, Jérôme, Michel Di Maggio, Christian, Carole Perez et Fabienne.

3- Enquête nationale rapaces nocturnes

En 2015 nous avons prospecté le carré central de la carte IGN 1/25000 2215o de Rambouillet et en 2016 celui de la carte IGN 1/25000 2115e d'Epernon.

25 points d'écoute sont réalisés sur chacun des carrés. Les résultats sont donnés dans le tableau suivant (en nombre de couples ou territoires) :

Carré	2215o Rambouillet	2115e Epernon
Espèces		
Effraie des clochers	2	2
Chevêche d'Athéna	2	
Chouette hulotte	23	31

Cette année nous faisons le carré de la carte 2216o de Saint-Arnoult sur lequel nous avons déjà réalisé le premier passage. Pour l'instant ce carré s'avère moins intéressant que les deux précédents. Deux Effraies des clochers ont tout de même été contactées.

Un petit groupe est déjà formé pour cette enquête auquel veulent bien se joindre : Aymeric, Laetitia, Guy R et Claude.

4- Observatoire des rapaces diurnes

En 2016, nous avons compté les rapaces diurnes sur le carré de la carte d'Epernon ainsi que sur le carré de la carte de la Vallée de Chevreuse.

C'était la quatrième édition pour celui d'Epernon. Le Faucon crécerelle n'a pas été trouvé nicheur cette année sur ce carré très forestier. Il aura été finalement recensé la même année pour les rapaces diurnes et nocturnes et nous constatons que le nombre de couples de rapaces nocturnes est largement supérieur à celui des rapaces diurnes : 33 couples versus 11 couples.

Carré 2115e Epernon				
Année	2000	2009	2013	2016
Espèces				
Bondrée apivore	2	3	1	2
Autour des palombes	1		1	1
Epervier d'Europe	1	1	1	1
Buse variable	7	8	6	6
Faucon crécerelle	3	1	1	
Faucon hobereau		3	1	1

Le carré de la Vallée de Chevreuse est nouveau pour nous et a été pris en charge par Bertrand Dallet et Guy K.

Les résultats sont les suivants :

Carré 2215e Vallée de Chevreuse	
Espèces	Année 2016
Epervier d'Europe	2
Buse variable	10
Faucon crécerelle	4
Faucon hobereau	1

En 2017, la carte 2215o de Rambouillet a été tirée. Ce carré a déjà été recensé par nos soins en 2000, 2008 et 2012.

Pour ce carré, je propose les dates suivantes de comptage collectif : dimanche prochain 2 avril ; début mai (lundi 1 ou dimanche 7, choix à faire sur <http://doodle.com/poll/quuh53zxe5gy52sd>) ; lundi 5 juin. Le comptage collectif demande à être disponible de 9h30 à 15h environ, mais avec la possibilité de ne venir que le matin ou que l'après-midi.

5- Suivi du Rôle d'eau au marais de Maincourt

Une première analyse des courbes montrant le nombre total de râles contactés en fonction des décades (36 pour une année) pour les années 2015 et 2016 (voir figures) montrent 2 périodes d'augmentation des contacts s'étalant de janvier à fin avril et de mi-août à fin novembre. Ces deux périodes pourraient correspondre aux migrations pré et post-nuptiales. Cependant les effectifs présents pour la première période sont plus faibles et le nombre de décades à fort effectif est réduit en 2016 comparé à 2015.

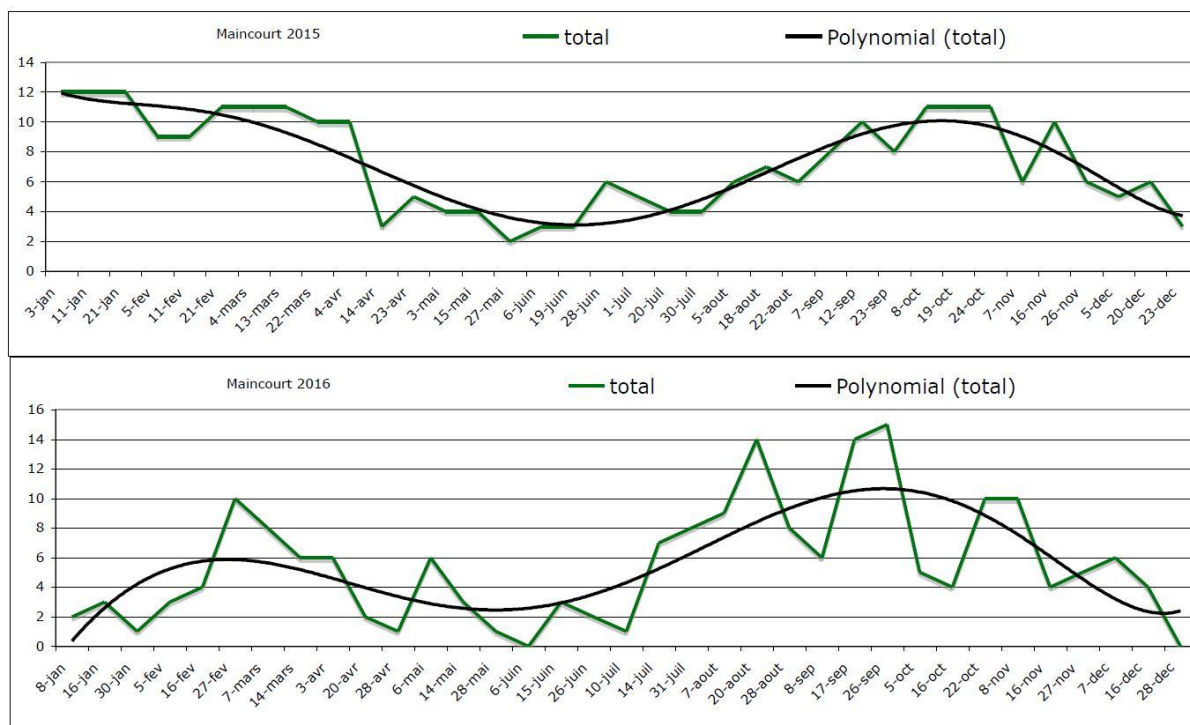
Le nombre maximum d'individus présents sur le site pour une décade était de 15 fin septembre 2016.

Les courbes (2015-2016) montrent des variations comparables à celles rapportées dans l'enquête effectuée en 2005 et 2006 en suivant le même protocole (voir article bulletin du CERF n° 28), avec des effectifs max par décades légèrement inférieurs pour le suivi 2005-2006.

Le nombre total de contacts était de 239 en 2015 et de 181 (-25%) en 2016.

Le nombre total cumulé de couples contactés en 2015 était de 33 et de 28 (-15%) en 2016.

Selon le protocole de l'enquête, 6 points de comptages sont définis et les contacts (individus isolés ou couples) sont localisés sur le plan du site. Dans le but d'évaluer la préférence de l'espèce pour un type de milieu, le nombre cumulé de contacts co-localisés, pourra être corrélé avec la nature des milieux (roselière inondée ou atterrie, cariçaie sous aulnaie, etc.).



À la vue de l'ensemble de ces données et dans le but d'une analyse statistique plus fiable, il est décidé de poursuivre l'enquête sur l'année 2017.

Le groupe reconduit le suivi sur 2017 mais avec trois équipes seulement sous la responsabilité de Christian, Jean-Claude et Fabienne. Le calendrier est à modifier en conséquence.

Des « rôleurs » supplémentaires se rajoutent au groupe : Bernard, Nicole et Jean-Louis.

6- Inventaire des passereaux paludicoles sur le réseau des étangs et rigoles

Le SMAGER a été mandaté par le DRIEE pour monter le dossier de demande de Réserve Naturelle Nationale sur une partie des étangs de Saint-Hubert.

L'étude ne porte pas uniquement sur les étangs de Saint-Hubert/Hollande mais concerne également l'étang de la Tour, l'étang du Perray et l'étang des Noës.

Dans le cadre de ce travail, il serait intéressant de renouveler les comptages de passereaux paludicoles de type IKA, qu'on avait déjà réalisé en 1999 (2000) et 2007 sur la chaîne complète des étangs.

Les espèces principales concernées par ce comptage seraient la Bergeronnette des ruisseaux, la Bergeronnette grise, la Bouscarle de Cetti, les locustelles, le Phragmite des joncs, les rousserolles, la Panure à moustaches, le Bruant des roseaux, les espèces secondaires seraient le Grèbe castagneux, le Blongios nain et le Râle d'eau.

La méthode est inspirée des IKA (Indice Kilométrique d'Abondance) avec un parcours des étangs à leur périphérie au plus près de la limite de l'eau. Pour la prise de note, il faut pouvoir différencier les contacts d'individus isolés, des chanteurs et indices de nidification, idéalement fournir le détail par rive (rives nord, sud, est, ouest). Recensement à partir du lever du soleil jusqu'à trois heures après. Chaque itinéraire (= un étang) est compté deux fois : une première fois en avril, une seconde fois de la mi-mai à mi-juin.

L'effort principal est à porter sur la chaîne des étangs de Saint-Hubert/Hollande mais il serait intéressant de faire ce travail également sur les autres sites : Perray, les Noës et la Tour, bien que ce dernier site présente moins de sites favorables aux espèces visées. Et de profiter de ces sorties terrains pour évaluer le nombre de couples nicheurs des autres espèces d'oiseaux d'eau (grèbes, anatidés, rallidés).

Les membres du CERF ont une autorisation d'accès aux rives. Pour les autres, il faudra faire une demande officielle au SMAGER. Christian se charge de faire cette demande globalement.

Le suivi est réparti de manière suivante :

- Saint-Hubert : Jérôme et Ghyslaine
- Pourras à Hollande : Christian
- Les Noës : Guy K
- Perray : Jean-Claude
- La Tour : Christian.

Les observateurs qui souhaitent accompagner sont : Aymeric, Laetitia, Patricia, Eliane, Jean, Fabienne et Pascal.

7- Divers

7-1 Héronnière d'Angervilliers

Une demande d'APPB concernant la héronnière d'Angervilliers a été envoyée conjointement par le CERF et la LPO Île-de-France au Préfet de l'Essonne en avril 2016, qui a accusé réception sans plus.

Après plusieurs tentatives, Jean-Claude a réussi à joindre Madame le Maire d'Angervilliers (octobre 2016). Il lui a rappelé et ré-envoyé le courrier adressé au Préfet, et proposé de faire un courrier conjoints associations/commune/propriétaire à destination du Préfet, mais depuis aucune réponse de sa part.

Affaire à poursuivre...